





BULLETIN D'INFORMATION WES
ACTIVITÉ NATIONALE
RÉVISION DES DIRECTIVES SECTORIELLES ET
DES VALEURS LIMITES D'ÉMISSION (VLE)
POUR LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES AU LIBAN

avril 2023







Aperçu

De mars 2021 à septembre 2022, le projet « Water and Environment Support (WES) dans la région Sud de l'IEV », financé par l'UE, a fourni une assistance technique au ministère de l'Environnement (MoE) du Liban aux fins de la prévention et de la réduction de la pollution industrielle.

Plus précisément, sur la base des meilleures techniques disponibles (MTD) et des documents de référence sur les MTD (BREF), WES a proposé des révisions et des commentaires sur les directives environnementales du ministère de l'Environnement pour l'établissement et le fonctionnement d'industries spécifiques dans le secteur alimentaire (laiterie, abattoirs, élevages de vaches, transformation de la viande, boissons) et dans le secteur de la construction (maçonnerie en béton, taille de pierre, asphalte, ciment, peintures).

Par ailleurs, le MoE, après avoir élaboré de nouvelles normes relatives aux eaux usées dans le cadre du Projet de réduction de la pollution de l'environnement au Liban (LEPAP), sur la base des directives de l'Union européenne (UE) et d'autres réglementations et normes nationales et régionales, a demandé à WES de formuler des commentaires et de proposer des révisions, si nécessaire.

Cette activité WES nationale a été mise en œuvre avec le soutien et les services de LDK Consultants Global EEIG, du Bureau d'Information Méditerranéen pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSDE). et de GOPA Infra GmbH.

Méthodologie et mise en œuvre

L'activité a été conçue et réalisée selon une approche progressive et recouvrait les tâches suivantes :

- Étude initiale et rapport initial portant sur les secteurs et sous-secteurs industriels sélectionnés, sur la base des informations locales disponibles, avec le soutien du MoE.
- Définition des principales structures et parties prenantes des secteurs public et privé, de la société civile et des instituts de recherche.
- Collecte de toutes les informations pertinentes auprès des principales parties prenantes dans les secteurs et sous-secteurs sélectionnés. Discussions sur les questions techniques liées aux industries, ainsi que sur les obstacles et les défis existants (lacunes), les mesures d'optimisation et d'amélioration et les bonnes pratiques, compte tenu de la crise financière au Liban et de l'impact de la pandémie.
- Analyses des VLE libanaises existantes et méthodologie, concernant dix secteurs et sous-secteurs industriels différents, présentées sous la forme d'un rapport initial final.
- Étude comparative de la législation nationale par rapport aux MTD de l'UE et aux « procédés et techniques appliqués », comme indiqué dans les BREF de l'UE.
- Évaluation de la performance environnementale des secteurs et sous-secteurs sélectionnés et de leur aptitude et capacité à se conformer à toute nouvelle proposition de VLE et de consommation et production durables (CPD).







- Révision et commentaires sur les directives environnementales rédigées par le MoE, en collaboration et avec l'aide du MoE, dans le format de contenu de son choix, définissant clairement le cadre juridique (réglementations et normes libanaises pertinentes, procédure d'autorisation, processus de fonctionnement, intrants, extrants, descriptions de processus, surveillance environnementale et planification d'urgence).
- Commentaires sur les projets de normes relatives aux eaux usées industrielles élaborés par le MoE, sur la base des directives de l'UE et d'autres réglementations et normes nationales et régionales (demande émergente).
- Organisation d'une réunion de consultation en ligne, consacrée à la présentation des progrès et des conclusions préliminaires des actions conjointes du MoE et du WES susmentionnées et au lancement d'un processus de consultation sur les résultats de la révision des dix lignes directrices environnementales relatives à l'établissement et à l'exploitation des industries, et sur les nouvelles normes relatives aux eaux usées élaborées par le MoE de l'époque.
 - Plus précisément, dix lignes directrices révisées, relatives aux sous-secteurs sélectionnés et la note d'évaluation sur les normes d'émission des eaux usées industrielles ont été partagées et discutées avec toutes les parties prenantes. Vingt-cinq acteurs libanais ont participé à la consultation : Des représentants du ministère de l'environnement, des organisations et programmes internationaux, des universités et des instituts de recherche, des membres de la délégation de l'Union européenne au Liban, des acteurs du secteur privé ainsi que divers consultants.
- Finalisation des résultats de l'activité sur la base des discussions de la réunion de consultation.

Résultats principaux

- ✓ Bien que cette activité s'est tenue dans des conditions difficiles aux niveaux national et mondial, la « Révision des directives sectorielles et des VLE pour les activités industrielles au Liban » contribuera à sensibiliser les parties prenantes à la nécessité de prendre des mesures de protection de l'environnement et atteindre l'objectif visé, à savoir la résolution des difficultés liées à la prévention de la pollution au Liban et en Méditerranée.
- Alors que la crise économique qui prévaut au Liban constitue un obstacle majeur à court terme, l'adoption d'une perspective différente, à plus long terme, permet d'entrevoir de nombreuses opportunités en vue de la mise en œuvre complète et de l'amélioration de la performance environnementale des dix industries concernées et, par la suite, de l'ensemble du secteur industriel. Le format et le contenu des dix lignes directrices révisées devraient servir d'exemple pour affiner les lignes directrices relatives à d'autres branches, secteurs et sous-secteurs de l'industrie.
- Compte tenu des différences existantes en termes de capacités financières, la mise en œuvre commencera par les grandes industries et les installations nouvellement établies, et se poursuivra avec les petites et moyennes entreprises. En effet, ces lignes directrices et normes permettront également aux petites industries de mieux gérer les aspects environnementaux liés à leurs secteurs respectifs et plus particulièrement les enjeux liés aux eaux usées.







✓ Les parties prenantes libanaises ont exprimé un grand intérêt pour les résultats des travaux entrepris conjointement par le WES et le MoE et ont confirmé leur engagement à contribuer à la finalisation et à l'approbation des dix lignes directrices sectorielles et à prendre part activement au processus de suivi.

Le rôle et le soutien de WES s'arrêtent là. Les prochaines étapes, consacrées à la formalisation des lignes directrices et de la nouvelle norme sur les eaux usées et à leur publication par arrêté ministériel, seront mises en œuvre par le MoE en étroite coordination avec les autres branches exécutives du ministère de l'Industrie, les établissements régionaux de l'eau et d'autres acteurs clés.

Lien utile

https://www.wes-med.eu/fr/activities_type/n-e-lb-1-revision-des-directives-sectorielles-et-des-valeurs-limites-demission-vle-pour-les-activites-industrielles-au-liban/

Le projet WES

Le "Water and Environment Support" (WES) est un projet régional financé par l'UE et conçu pour contribuer à la mise en œuvre d'une approche intégrée de la réduction et de la prévention de la pollution, conformément aux agendas de l'Union pour la Méditerranée et la Convention de Barcelone. Le projet "Water and Environment Support" vise également à contribuer à une gestion plus efficace des ressources en eau limitées dans la région Sud de l'IEV.

Pour ce faire, le projet vise à renforcer les capacités des acteurs engagés dans la réduction de la pollution et la gestion de l'eau et à les aider à élaborer et à mettre en œuvre des politiques environnementales et de l'eau.

Le projet WES contribue au passage à un modèle de consommation et de production plus durable, encourage la gestion intégrée et efficace de l'eau, lutte contre la pollution plastique et les déchets marins et encourage le dialogue sur les questions clés liées au développement durable et à l'environnement. Ce faisant, le projet WES favorise également la compréhension mutuelle, la coopération et la paix dans la région.

Les pays partenaires du projet WES sont l'Algérie, l'Égypte, l'Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine et la Tunisie. Cependant, pour assurer la cohérence et l'efficacité du financement de l'UE ou pour promouvoir la coopération régionale, l'éligibilité des actions spécifiques peut être étendue aux pays voisins de la région du voisinage sud.

Pour de plus amples informations sur le projet WES, veuillez consulter le site : https://www.wes-med.eu/fr/page-daccueil/

Et pour toutes les dernières actualités, suivez-nous sur:



CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ:

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du projet WES et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

